

TOUR DE MOSELLE

Étape 1 : ZOUFFTGEN - VOLMERANGE LES MINES

Communiqué des Commissaires n°2/

Le coureur numéro de dossard 204 VAN BOVEN Luca équipe Lotto Soudal Development a été victime d'un ennui mécanique dans les 3 derniers kilomètres. Conformément au règlement de la Fédération Française de Cyclisme art 2.6.24, le coureur dossard 204 est crédité du temps des coureurs en compagnie desquels il se trouvait au moment de l'incident. Ainsi, il est crédité du temps de course de 3h28'57".
Merci pour votre compréhension.

Rappels/Reminders

- 1) Les jets de déchets et de bidons ne sont autorisés que dans les zones prévues à cet effet ou auprès des voitures des DS ou de l'organisation.
The throwing of rubbish and bidons is only permitted in the areas provided for this purpose or to the DS or organisation cars.
 - 2) Tous les pilotes doivent adapter une conduite en toute sécurité notamment lorsqu'ils doublent la file des voitures ou des coureurs (recommandation de l'UCI maximum 20km/heure de plus que la vitesse de marche).
All drivers must adapt a safe driving style especially when overtaking cars or riders (UCI recommendation maximum 20km/hour over the speed of the overtaken group).
- Le jury des commissaires